



Fiche de poste Moniteur d'escalade Groupement d'Employeur Manche Escalade (50000 SAINT-LÔ)

Nature de l'emploi : CDI Temps complet modulé, temps de travail annualisé, période d'essai de 2 mois.

Poste à pourvoir : au 1^{er} septembre 2017

Activités principales :

- Encadrement de cours d'escalade sur SAE (3 SAE difficulté sur chaque club avec section école d'escalade)
- Organisation et encadrement de sorties en SNE
- Encadrement et accompagnement de l'équipe compétition (travail certains dimanches de compétition)
- Ouvertures de voies et maintenance courante de SAE
- Organisation d'examens de passeports fédéraux
- Organisation et encadrement de stages d'escalade
- Prestations pour cycles escalade extérieur club (TAP, école, centres de loisirs, etc...)
- gestion quotidienne de club, soutien aux bénévoles
- Gestion des EPI (équipements de protection individuelle)

Activités complémentaires selon les compétences et l'expérience :

- Participation à l'organisation d'événementiels et d'actions de promotion de l'activité
- Encadrement de groupes extérieurs ponctuels (tous types de publics)
- Equipement ou rééquipement de SNE
- Toute autre mission en accord avec vos compétences propres et la politique de l'association

Compétences demandées:

- connaître le monde associatif et le tissu fédéral
- maîtriser les techniques et sécurité en escalade
- initier et perfectionner tous publics d'escalade
- équiper et contrôler une SAE, équiper des SNE
- utiliser les outils informatiques, bureautiques
- travailler en équipe, capacités relationnelles
- être dynamique, savoir s'organiser, s'adapter
- savoir communiquer, savoir rendre compte

Niveau de qualification:

BEES 1 escalade, ou DEJEPS mention escalade, BPJEPS APT spécialisation escalade ou licence STAPS mention « entraînement sportif » spécialité escalade

Titulaire du permis B minimum, BE serait un plus

Titulaire Caces en cours de validité apprécié

Conditions de recrutement :

- Lieu de travail : encadrements habituels école d'escalade + prestations annexes dans le département de la Manche

Lieu de travail principal, gymnase Communautaire de Saint-Lô, rue de l'Exode

Travail domicile sur préparation, secrétariat et gestion compétition.

- CDI, Temps de travail annualisé, à temps complet, sur une base hebdomadaire de 35 heures
- Niveau de rémunération : selon la qualification et l'expérience, salaire sur la base du groupe 3 de la grille de classification prévue à l'article 9.3 de la convention collective nationale du sport.

Relation hiérarchique : Président du groupement d'Employeurs Manche Escalade et Présidents des clubs adhérents au groupement

Relation de collaboration : Avec tous les bénévoles encadrants des clubs et le conseil d'administration des clubs, collègues salariés du GE, les prestataires auxquels le GE ou les clubs font appel ponctuellement, le comité territorial 50 de la montagne et de l'escalade, Ligue Normandie montagne et escalade, Comité régional FFCAM, la FFME.

Informations complémentaires :

Mise à disposition d'un téléphone avec un forfait téléphonique illimité, d'un ordinateur, d'une imprimante et matériel d'escalade.

Frais de déplacements : pas pris en compte pour le lieu de travail habituel.

Les frais de transport, de nourriture et d'hébergement sont pris en charge sur une base définie au préalable en accord avec l'employeur.

Procédure de recrutement :

- CV + lettre de motivation à envoyer au président du groupement d'Employeur Madame Pauline FRANCOIS les Clerbosq 14230 NEUILLY LA FORET, avant le 30 juin 2017 ou par mail contact.geme@gmail.com